

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Présentation des procédures et modes d'application notamment lors de la délivrance des permis des différents outils de planification et d'urbanisme (schémas, plan et guides) de même que les outils opérationnels (rénovation, revitalisation, remembrement urbain, site à réaménager...). Mise en relation avec les polices des voiries, des sols, de l'environnement, du patrimoine et des modalités de maîtrise et gestion foncière (acquisition, renonciation du droit d'accession, expropriation, emphytéose...). Contenu et complétude des évaluations environnementales (Rapport, notices et étude des incidences). Sur la base des outils et polices en vigueur analyse de la délivrance et motivation des permis d'urbanisation et d'urbanisme.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • articuler les différentes polices ayant une implication sur le territoire. • connaître les procédures, les effets de hiérarchies des outils, suivre la ou les procédures les plus adéquates et les appliquer vis-à-vis de cas concret de projet d'aménagement ou de délivrance de permis. • évaluer, proposer une décision et la motiver aux regards des éléments de droits et de fait.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation orale lors d'un examen en session.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en urbanisme et développement territorial	URBA2M	3		